

Déclaration liminaire

des syndicats des Finances Publiques du Pas de Calais

Madame la Présidente,

En ces temps de crise où les agents subissent depuis près de trois ans le gel du point d'indice, aucune augmentation des rémunérations depuis 2010, le prélèvement supplémentaire sur les cotisations retraite et la hausse généralisée des prix, voilà que le budget 2013 de l'action sociale est en baisse et que le plafond d'emplois diminue.

S'il ne fallait certes pas s'attendre à un abondement important du budget et des moyens alloués aux délégations, il semblait pourtant évident, que dans un contexte d'austérité, l'Action Sociale devait être renforcée afin de répondre aux nombreux besoins des agents publics.

Pour les représentants des personnels, il était pourtant essentiel :

- de fournir une aide pour les agents ayant des enfants étudiants contraints de se loger ailleurs qu'au sein du foyer familial ;
- d'élargir le nombre des bénéficiaires des chèques vacances ;
- de développer le parc des réservations de places en crèche ;
- d'accroître les possibilités de logements sociaux interministériels surtout dans les zones où les loyers sont très chers
- et d'élargir le champ des bénéficiaires de l'aide au maintien à domicile...

Et voilà que plus près de nous, nous déplorons la suppression d'une assistante de délégation. Alors à notre tour comment, à effectif réduit, pourrions nous assurer à nos familles un mieux vivre dans tous nos domaines d'intervention ? Comment pourrions nous assurer convenablement la restauration ? Comment pourrions nous assurer l'organisation des colonies ? de l'arbre de Noël ? Bref, comment notre délégation pourra t-elle assurer toutes ses missions sans que nos agents, nos enfants, nos retraités en soient lésés ?

Nous vous rappelons également que l'action sociale correspond à de vrais besoins de tous les agents du Ministère. Le rôle des CDAS ne peut se limiter à une simple discussion sur le budget d'initiative locale et l'arbre de Noël. Les membres du CDAS, avec la délégation et les médecins de prévention doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle. Tous les sujets relevant de l'action sociale doivent y être débattus: les crèches, la restauration collective, le logement, les agents et les retraités en difficulté....

L'administration continue son entreprise de démantèlement du réseau de l'action sociale de proximité. Le dialogue social prétendument affiché par l'administration n'est qu'une vue de l'esprit. Depuis des mois, cette même administration «ballade» les acteurs de l'action sociale, les bénéficiaires et les organisations syndicales représentatives.

Les représentants des personnels continueront donc à revendiquer une action sociale de proximité, aux dimensions humaines et financières suffisantes, dotée des moyens nécessaires à un fonctionnement socialement efficace.

Nous réaffirmons la nécessité d'un réseau d'action sociale de proximité, avec des délégués de tous grades, élus, et disposant de toutes les prérogatives attachées à leurs fonctions.

Nous restons opposés à la régionalisation de l'action sociale et exigeons le maintien des moyens humains et budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de l'Action Sociale dans le Pas de Calais.